

RGPD



2 bis rue Jean Moulin
BP 10133
09003 Foix cedex

Tél. : 05.34.09.81.82
Fax : 05.61.02.91.11
formation@u2p09.fr

Protection des données personnelles :

Comment se mettre en conformité ?

PROGRAMME :

Rappel : Les principes de la réglementation sur la protection des données personnelles
Le Règlement Européen GDPR (General Data Protection Régulation)
Les obligations du responsable des traitements et des sous-traitants
Les droits des personnes concernées
Les actions pour se mettre en conformité avec la GDPR :
La définition des rôles et des responsabilités
La mise en place d'une démarche de contrôle de conformité au règlement (les points de contrôle, l'organisation de la démarche de contrôle, le rapport de contrôle, ...)
La formalisation d'une politique de protection des données à caractère personnel, d'une PSSI et des chartes éthiques
La mise à jour des mentions légales et des formulaires de collecte des DCP
La révision des contrats / convention avec les sous-traitants
La mise en place d'une démarche d'évaluation d'impact sur la vie Privée (EIVP – PIA)
La prise en compte de la sécurité des données dans les nouveaux projets (privacy by design)
L'actualisation des procédures relatives à la protection de la vie privée et des DCP (procédures relatives au respect des droits, procédures de contrôle, ...)
La gestion des incidents/violation sur les DCP et les procédures de notification
La conservation des preuves du respect du règlement
La prise en compte des codes de conduite et des solutions certifiées
La démarche de labellisation de la CNIL
La sensibilisation des personnels cadres et non cadres sur le nouveau règlement européen
Construire son plan d'actions - GDPR :
Définition des priorités, des acteurs, des coûts humains et financiers
La planification des actions
La validation du plan d'actions
Remarques : N/A

ORGANISATION DU STAGE

Date de la Formation

Mercredi 27 février 2019

Horaire

De 9H00 à 17h30

Lieu

CAPEB 09 - Labarre - Foix

Participation Financière

Le coût réel de la formation s'élève à **272 €**
(repas compris)

Chefs d'entreprises 48 €

Salariés ENT – 11 96 €

(déduction faite des prises en charge)

Salariés autres 272 €

(nous contacter pour les prises en charge)

Paiement par chèque à l'ordre du CTFPA,
lors de l'envoi du coupon-réponse

Payable à l'inscription et non remboursable en cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, sauf cas de force majeure.
Dans l'éventualité d'une cessation anticipée de la formation à notre initiative, celle-ci sera remboursée au prorata

Pour tout renseignement, contacter : **Katia ou Mélanie au 05.34.09.81.82**

ANIMATION : Stefan AMICUCCI



BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner **AVANT LE 13 février 2019** à :

CAPEB 09 – BP 10133 – 09003 Foix Cedex - Fax : 05.61.02.91.11 - E-mail : formation@u2p09.fr

ENTREPRISE Nb salariés TEL

ADRESSE FAX

SIRET 000 Code NAF PORTABLE

MAIL

RGPD - FEV 2019

Nom / Prénom des personnes intéressées	Statut (cochez la case)			Date de naissance	Signature et Cachet entreprise
	artisan	salarié	conjoint		

Je joins le règlement à l'ordre du CTFPA, soit _____ €

Une convocation vous sera adressée environ une semaine avant le début de la formation